



S^{te} Anne: NOUS NE PARTIRONS PAS !

La vente de Ste Anne est toujours suspendue, mais jusqu'à quand ?

La Direction veut toujours déloger les SIE, SIP et France Domaine pour les transférer rue Borde/Liandier. Le transfert des deux premiers n'aurait aujourd'hui plus rien à voir avec la vente de Ste Anne, mais avec la restructuration des services. Ce n'est pas, non plus pour nous rassurer. Quel impératif, quel intérêt y a-t-il à créer des SIE, SIP rue Borde et d'y concentrer ainsi la moitié des contribuables marseillais, dans des locaux inadaptés pour tout le monde ?

France Domaine devrait tout à coup, d'après la direction locale, se rapprocher de celle-ci alors que le directeur général ne l'avait pas inclus dans le transfert. Cette décision laisse pantois.

Depuis trois ans la CGT combat la vente du site et le transfert des services. Cette action opiniâtre a payée et nous avons réussi, jusqu'à aujourd'hui, à empêcher cette aberration.

Le départ des SIE, SIP et Domaine de Ste Anne c'est:

- abandonner un site de proximité
- préparer son abandon aux promoteurs
- continuer la politique du gouvernement précédent
- entasser toujours plus d'agents sur Borde/Liandier
- entasser toujours plus de services dans un lieu inadapté
- entasser toujours plus de contribuables
- dégrader toujours plus les conditions de travail
- préparer toujours plus de suppressions d'emplois
- préparer d'autres fusions de services
- imposer la mobilité des agents
- mettre les agents à la merci d'une gestion individualisée avec toujours moins de droits

Depuis le début la direction a pris seule la décision de brader Ste Anne, de dégrader les conditions de vie au travail des personnels et de sacrifier l'exercice des missions de service public. La Directrice a, dès son arrivée à Marseille en 2009, refusé toute discussion sur l'avenir du site de Ste Anne. D'emblée elle nous a renvoyé dans les cordes en indiquant que dans son carnet de route figuraient la vente de Ste Anne, les suppressions d'emplois et les fusions de services et qu'elle y travaillerait sans état d'âme. Elle n'a visiblement pas varié d'un pouce et continue dans le même sens.

NOUS SOMMES, NOUS AUSSI, TOUJOURS DETERMINES A ALLER JUSQU'AU BOUT

EN 2008 LA DIRECTION REJETAIT LE TRANSFERT VERS BORDE: Extraits

Fiche argumentaire (15/10/2008)

Installation du SIP et du SIE de Marseille 7/9/10èmes arrondissements à l'hôtel des finances de Marseille Borde

L'étude réalisée par le service conduit à se prononcer sur la **non-faisabilité de l'opération envisagée**.

Les surfaces disponibles sur le site sont globalement insuffisantes. Dès lors, sur le plan théorique, les potentialités ne couvrent pas les besoins.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 juin 2008 : L'accueil primaire des contribuables :

les propositions d'installation des 3 SIP sur Prado Borde ne tiennent pas compte de l'accueil " primaire ", qui devrait être assuré au rez-de-chaussée de l'HDF.

Si, comme il l'avait été évoqué, l'accueil des particuliers devait être assuré dans l'actuel hall de la trésorerie générale, les contribuables amenés à se rendre dans les services devraient traverser le jardin jusqu'au SIP, ce qui peut poser des problèmes d'accompagnement et de sécurité.

De la même manière, les agents des SIP qui devraient éventuellement renforcer l'accueil primaire seraient eux aussi relativement éloignés de cet accueil, ce qui générerait des réticences et des pertes de temps.

Le maintien de l'accueil au rez-de-chaussée de l'actuel HDF poserait également des difficultés

Avec les extraits suivants on voit que la Direction, sans rien nous en dire, avait poussé très loin sa réflexion. Elle voulait installer les SIP à Ste Anne tout en prévoyant les suppressions d'emplois et les autres restructurations. La création des SIP 1, 5/6, 8 est privilégiée pour des raisons «statistiques»: il fallait en 2009 créer 3 SIP pour amorcer la pompe plus vite.

Nous sommes très loin des préoccupations sur les missions et du dialogue social.

Plusieurs facteurs conduisent à proposer de commencer à Marseille par la mise en place de SIP à Prado-Borde au lieu du site de Ste Anne qui pourtant dispose déjà de surfaces disponibles :

Sur le site de Ste Anne, la surface effectivement disponible est pour le moment limitée à 500 m² (locaux actuellement vacants et salle de réunion); les travaux de restructuration des Conservations des Hypothèques prévus en 2007 et qui devaient conduire à libérer 500m² ont été ajournés. Il est donc nécessaire de réaliser à Ste Anne des travaux préalables à la mise en place du SIP au regard de l'occupation de plusieurs bâtiments.

Par ailleurs, les suppressions d'emplois prévues dans les CH du fait de la mise en oeuvre de Téléactes, vraisemblablement en nombre important dans les 3 prochaines années, poussent à différer la restructuration de l'espace qu'elles occupent dans l'attente d'une meilleure visibilité.

Commencer par Ste Anne, signifie qu'un seul SIP serait créé la première année à Marseille, contre 3 si l'on commence par Borde.

Les enjeux, Les modalités et les pré requis (au 21-05-08)

L'implantation du SIP des 7/9/10èmes implique

- transfert d'emplois de la trésorerie de Marseille 10/11èmes en adéquation avec le ressort territorial du CDI existant (Marseille 7/9/10èmes)

- rassemblement des CDIF Nord et Sud, BRP topo et 4 CH sur le bâtiment C.

- rassemblement des services France Domaine et Commissariat aux ventes sur le bâtiment A, y compris une partie des agents du domaine d'Aix

- travaux de restructuration des CH

CALENDRIER DES OPERATIONS PROGRAMMEES:

2009: Borde (3 SIP : Marseille 1er, Marseille 5/6èmes et Marseille 8ème arrdts)

2010: Ste Anne (1 SIP : Marseille 7/9/10èmes)

Le déplacement de Sainte-Anne, occasionnerait les désagréments suivants:

- Éloignement du domicile (la plupart des agents résident dans les quartiers sud de Marseille) ;
- Absence de parking ;
- Insuffisance du restaurant administratif ;
- Suppression d'un poste de gardien-concierge ;
- Suppression de 2 postes Berkani (restaurant).